

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

Autres renseignements

Questionnaire	11
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
	Conduites d'eau potable	1		
	Usines de traitement de l'eau potable	2		
	Usines et bassins d'épuration	3		
	Conduites d'égout	4		
	Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
	Chemins, rues, routes et trottoirs	6	213 338	273 246
	Ponts, tunnels et viaducs	7		
	Systèmes d'éclairage des rues	8		
	Aires de stationnement	9		
	Parcs et terrains de jeux	10		
	Autres infrastructures	11		
	Réseau d'électricité	12		
Bâtiments				
	Édifices administratifs	13		
	Édifices communautaires et récréatifs	14		3 996
	Améliorations locatives	15		
Véhicules				
	Véhicules de transport en commun	16		
	Autres	17		57 615
	Ameublement et équipement de bureau	18		
	Machinerie, outillage et équipement divers	19	8 052	22 701
	Terrains	20		
	Autres	21		
		22	213 338	357 558

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
	Conduites d'eau potable	23		
	Usines de traitement de l'eau potable	24		
	Usines et bassins d'épuration	25		
	Conduites d'égout	26		
	Autres infrastructures	27	213 338	273 246
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
	Conduites d'eau potable	28		
	Usines de traitement de l'eau potable	29		
	Usines et bassins d'épuration	30		
	Conduites d'égout	31		
	Autres infrastructures	32		
	Autres immobilisations	33	8 052	84 312
		34	213 338	357 558

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5				
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	153 621		26 157	127 464
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	153 621		26 157	127 464
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	773		500	273
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11				
	12	773		500	273
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	773		500	273
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	773		500	273
	19	154 394		26 657	127 737
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	154 394		26 657	127 737

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	119 392
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10	
Autres montants	11	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	
Autres		
▪	13	
▪	14	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	119 392
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	16	31 925
Endettement net à long terme	17	151 317
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	18	33 805
Communauté métropolitaine	19	
Autres organismes	20	
Endettement total net à long terme	21	185 122
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23	
	24	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	185 122
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2020	Réalisations 2019
Administration générale				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2	11 395	12 582	11 047
Autres	3	31 625	30 784	30 228
Sécurité publique				
Police	4	830	587	806
Sécurité incendie	5	2 750	2 356	2 668
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	30	274	28
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	4 250	2 816	4 122
Cours d'eau	13	8 930	8 668	8 668
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17	240		464
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	9 000	8 982	8 734
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	2 952	2 832	2 864
Autres	21	2 250	2 204	2 184
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	4 712	4 671	2 232
Activités culturelles	23	2 250	1 807	2 186
Réseau d'électricité				
	24			
	25	81 214	78 563	76 231

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		2020	2019
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	213 338	330 861
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	213 338	330 861

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	1	32,50	1 535,00	52 767	15 073	67 840
Professionnels	2					
Cols blancs	3					
Cols bleus	4	40,00	3 968,00	106 541	15 468	122 009
Policiers	5					
Pompiers	6					
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
Élus	8		5 503,00	159 308	30 541	189 849
	9			25 067	969	26 036
	10			184 375	31 510	215 885

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
	Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	11				
Réseau de distribution de l'eau potable	12				
Traitement des eaux usées	13				
Réseaux d'égout	14				
Autres	15				
	16	295 607	57 201	96 359	450 112
	17	295 607	57 201	96 359	450 112

30

Autres renseignements financiers non audités 2020 | S43 |

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>		2020	2019
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	349	348
	4	349	348
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6		
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10		
Enlèvement de la neige	11	7 991	9 477
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	7 991	9 477
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16		
Réseau de distribution de l'eau potable	17		
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26		
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36		
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39		
Réseau d'électricité	40		
	41	8 340	9 825

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
	Deborah Stewart	5 570	2 785		
	David Drummond	1 857	928		
	Donald Bergevin	1 857	928		
	Markus Liebl	1 857	928		
	James Gaw	1 857	928		
	Matthew Wallace	1 857	928		
	Yves Beauregard	1 857	928		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

- | | OUI | NON | S.O. |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre | | | |
| 1 | _____ \$ | | |
| 2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

- | | | | |
|---|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020 | 7 | _____ \$ | |
| 4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? | | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence pour les petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes : | | | |
| Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille | 10 | _____ \$ | |
| Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement | 11 | _____ \$ | |
| Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille | 12 | _____ \$ | |
| Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value | 13 | _____ \$ | |
| Ligne 12 : Placements de portefeuille | 14 | _____ \$ | |
| Ligne 13 : Débiteurs | 15 | _____ \$ | |
| Ligne 14 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement | 16 | _____ \$ | |
| Ligne 15 : Provision pour moins-value | 17 | _____ \$ | |
| Ligne 18 : Créiteurs et charges à payer | 18 | _____ \$ | |
| Ligne 19 : Revenus reportés | 19 | _____ \$ | |

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

OUI NON

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3ème paragraphe du 2ème alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 20 21
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020
- 22 _____ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 23 24
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2020
- 25 _____ \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 26 27
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020
- 28 _____ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 29 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020
- 31 _____ \$
7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?
- 32 33
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?
- 34 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?
- 36 37
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020
- 38 _____ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?
- 39 40
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2020
- 41 _____ \$
9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?
- 42 43
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes
- 44 _____ \$
- b) autres formes d'aide
- 45 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

10. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2020
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2020 46 _____ \$
- Facteur comparatif de 2020 47 _____
- Valeur uniformisée 48 _____ \$
11. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2020 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ 49 _____ 254 885 \$
- Total des frais encourus admissibles au volet ERL :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 50 _____ 108 532 \$
 - Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver 51 _____ 138 707 \$
- b) Dépenses d'investissement 52 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 53 _____ 247 239 \$
- d) Description des dépenses d'investissement :
- Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :
- a) Numéro de la résolution 54 _____ 2020-12-26
- b) Date d'adoption de la résolution 55 _____ 2020-12-07
12. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?
- 56 57
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 58 _____ 2019-12-23
- b) Date d'adoption de la résolution 59 _____ 2019-12-02
13. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 60 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 61 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'exercice (art. 5) 62 _____
- d) Nombre et race de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice (art. 8 et 9) : 63 _____
- Indiquer la race de chien
- e) Nombre et race de chiens euthanasiés au cours de l'exercice parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et (art. 10) : 64 _____
- a causé sa mort

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Indiquer la race de chien

- lui a infligé une blessure grave

65 _____

Indiquer la race de chien

- f) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)
- g) Nombre total de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité

66 _____

67 _____

Dispositions pénales

- h) Nombre de constats d'infraction délivrés par la municipalité au cours de l'exercice en vertu du Règlement (art. 33, 34, 35, 37, 38 et 39)
- i) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

68 _____

69 70

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

À la secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Elgin

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Municipalité d'Elgin (ci-après la « municipalité ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la municipalité de répondre aux exigences de l'article 176 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

· nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

· nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;

· nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BCGO s.en.c.r.l.

BCGO s.e.n.c.r.l.

Vaudreuil-Dorion, le 30 juillet 2021

1 Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no. A107797

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	612 496
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	<u> </u>
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2020 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	2 233
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation réel	9	<u> </u>
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	<u> 610 263</u>

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1 ^{er} janvier 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	85 048 300
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2020 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	<u> 85 069 300</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	<u> 85 058 800</u>

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2020 (Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)	14	<u> 0,7175 / 100 \$</u>
--	----	--

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

OUI NON S.O.

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 2

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

3 4

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

5 6

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

7 8

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

9 10 11

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

12 13 14

6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

15 16 17

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

18 19 20

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

21 22

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2021

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Taux global de taxation prévisionnel	6
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	7
Questionnaire	9

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	555 959
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	555 959

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	59 082
Autres		
▪	14	
▪	15	
▪	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	
Service de la dette	18	
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	59 082
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	59 082
	27	615 041

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement

Taxes sur la valeur foncière	1	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	
	5	

Immeubles des réseaux

Santé et services sociaux	6	
Cégeps et universités	7	
Écoles primaires et secondaires	8	
	9	

Autres immeubles

Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	2 192
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	258
Taxes d'affaires	12	
	13	2 450
	14	2 450

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	15	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	
Taxes d'affaires	17	
	18	

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	2 450

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
1	84 505 100	x 0,6579	/100 \$	555 959			
2		x	/100 \$				
3		x	/100 \$				
4		x	/100 \$				
5		x	/100 \$				
6		x	/100 \$				
7		x	/100 \$				
8		x	/100 \$				
9				555 959	()		555 959
Taxes spéciales							
10		x	/100 \$				
11		x	/100 \$				
12		x	/100 \$				
13		x	/100 \$				
14		x	/100 \$				
15		x	/100 \$				
16		x	/100 \$				
17		x	/100 \$				
18					()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

<i>Non audité</i>	Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière							
Taxes générales							
	Taxes spéciales						
19	Activités de fonctionnement (taux unique)	x	/100 \$				
	Activités de fonctionnement (taux variés)						
20	Résiduelle (résidentielle et autres)	x	/100 \$				
21	Immeubles de 6 logements ou plus	x	/100 \$				
22	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$				
23	Immeubles industriels	x	/100 \$				
	Terrains vagues desservis						
24	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$				
25	Autres	x	/100 \$				
26	Immeubles agricoles	x	/100 \$				
27	Total						
Taxes spéciales							
28	Activités d'investissement (taux unique)	x	/100 \$				
	Activités d'investissement (taux variés)						
29	Résiduelle (résidentielle et autres)	x	/100 \$				
30	Immeubles de 6 logements ou plus	x	/100 \$				
31	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$				
32	Immeubles industriels	x	/100 \$				
	Terrains vagues desservis						
33	Immeubles non résidentiels	x	/100 \$				
34	Autres	x	/100 \$				
35	Immeubles agricoles	x	/100 \$				
36	Total						
Valeur locative imposable							
37	Taxe d'affaires sur la valeur locative	x	%				

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels
(montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	_____	\$
Égout	2	_____	\$
Eau et égout	3	_____	\$
Traitement des eaux usées	4	_____	\$
Matières résiduelles	5	_____	166,00 \$

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code	Préciser
Matière recyclables	92,0000	4 - tarif fixe (compensation)	par unité

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

*Non audité***REVENUS ADMISSIBLES**

Revenus de taxes	1	615 041
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2	

Ajouter

Revenus de taxes de l'exercice 2021 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	

Déduire

Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1 ^{er} alinéa de l'article 208 LFM	6	
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	
Autres taxes non reconnues aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel	10	615 041

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE	11	84 505 100
---	----	-------------------

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2021 (Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)	12	0,7278 / 100 \$
--	----	------------------------

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité

	1	2	3	4	5	6	7	8
Taxes sur la valeur foncière								
Générales								
De secteur								
Autres								
Taxes sur une autre base								
Taxes, compensations et tarification								
Service de la dette								
Autres								
Taxes d'affaires								
Sur la valeur locative								
Autres								

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATEGORIES D'IMMEUBLES (suite)
 EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	Résiduelle			Total
	Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière				
Générales	1			
De secteur	2			
Autres	3			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification				
Service de la dette	4			
Autres	5			
Taxes d'affaires				
Sur la valeur locative	6			
Autres	7			
	8			

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2021

Non audité	OUI	NON	S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, les mesures fiscales suivantes?			
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM			
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input type="checkbox"/>	2 <input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6 <input type="checkbox"/>	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9 <input type="checkbox"/>	10 <input type="checkbox"/>	11 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.			
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM			
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12 <input type="checkbox"/>	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15 <input type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	17 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18 <input type="checkbox"/>	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2021 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	25	191 604 \$	
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	\$	
5. Date d'adoption du budget par le conseil	27	2020-12-14	
6. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	817 766 \$	
7. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	27 205 \$	
8. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	7 410 \$	
9. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	\$	